

REUNION AVEC LES ASSOCIATIONS DU 20 OCTOBRE 2021

COMPTE RENDU

Présents : Ludovic VINCENT, Marie-Claude GRANDEMANGE, Franck GIGANT et 35 membres d'associations.

Excusées : Les associations UMV, Vagney loisirs, les chasseurs, le plateau ivre et musique et culture des Hautes Vosges.

Mr VINCENT prend la parole pour proposer aux membres des associations de se présenter. Il propose ensuite de commencer à remplir le calendrier de l'année 2022 mois par mois. Il demande si des associations sont intéressées pour organiser le nouvel an de l'année 2021 car une association nommée ADNF (Association Découverte Nouveau Spectacle) s'est proposée d'en prendre la charge. Aucune association n'étant intéressée, l'ADNF aura la salle des fêtes à disposition pour le nouvel an.

Il s'en suit le choix des dates pour l'année 2022 par les associations. Le calendrier est en pièce jointe du compte-rendu.

Mr VINCENT reprend la parole pour évoquer plusieurs points concernant les salles et les travaux à venir sur la commune.

1^{er} Point - Les travaux de la place de la Libération.

La place va être complètement réhabilitée après la bourse d'échange organisée par Rétro Loisir le week-end du 16 et 17 avril 2022. Les réseaux seront revus et des places de parkings végétalisées seront aménagées. La place restera sans obstacle, le seul poteau se trouvant au centre sera démonté.

Mr CLAUDEL, secrétaire de l'ASV (Association sportive Voinraude) demande comment est prévu l'accès au stade pendant cette période de travaux car une organisation et communication devra être appliquée pour accueillir les équipes extérieures.

Mr VINCENT répond que l'organisation autour des travaux sera communiquée par Franck lors de ses échanges de mails avec les associations. Il précise que l'accès au stade sera toujours accessible car le stade a la particularité de devoir accueillir l'arrivée d'un hélicoptère en cas d'urgence. (Pompiers, gendarmerie, etc...)

Mr COME, président de l'ASV, demande où se passera le stationnement du public pendant cette période.

Mr VINCENT répond qu'il y a le parking des grandes gueules et le parking des écoles. L'accès à la salle des fêtes et au stade se feront par le parking des grandes gueules et le chemin situé entre la salle des fêtes et la médiathèque.

Il ajoute que les 29-30 avril et 1^{er} mai avec l'organisation de Vagney Expo, le parking des grandes gueules ne sera pas accessible. Vagney Expo exposera sur le parking des grandes gueules et derrière la salle des fêtes. Ils pourront également utiliser les espaces verts de l'Espace St Hubert si l'accès est terminé.

2^{ème} point- Les écoles de Zainvillers

L'ancienne école primaire va être mise entièrement à disposition de l'UMV (Union Musicale Voinraude).

L'ancienne école maternelle disposera de 4 salles. Une, pour l'association familiale et une seconde pour le COHM en partage avec l'échiquier des Hautes Vosges. La troisième est attribuée à la nouvelle association Pause Bouquin et la quatrième sera une salle « flottante » qui sera à la disposition de toutes les associations pour s'y réunir ou y pratiquer une activité en respectant un planning d'occupation. Des tables et des chaises seront laissées à disposition selon les besoins de chacun.

Mr LIST, Président de l'échiquier des Hautes Vosges demande s'il pourra avoir une deuxième salle au moment de leur cours pour diviser leurs différents groupes.

Mr VINCENT lui répond qu'il va l'inviter à visiter les locaux prochainement.

Mr RICHARD Stéphane Président du modélisme demande si sa demande d'avoir un local plus grand est toujours prise en compte.

Mr VINCENT lui répond qu'il étudie toutes les demandes et que la sienne fait bien partie de l'équation.

3^{ème} point- L'espace St HUBERT

Mr VINCENT fait part de l'achat par la commune, courant du mois de novembre, de l'Espace St HUBERT. Celle-ci sera mise à la disposition des associations et continuera à accueillir des mariages ou toute autre manifestation. Il précise que les tarifs ont été revus à la baisse et qu'il reste à les valider en conseil municipal. Cet espace est composé de 2 salles (une de 120 places et une de 40 places) et d'un hébergement de 36 couchages. Par souci de sécurité, il est prévu d'ouvrir un passage entre l'espace St Hubert et le parking des Grandes Gueules afin d'éviter aux personnes de longer la rue Michel Collinet.

4^{ème} point- le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes)

Mr VINCENT annonce qu'il n'y aura pas de boum cette année pour le CMJ habituellement organisé par le comité des fêtes et la commune. Il annonce qu'Arthur Braun, élu référent au CMJ, est pris par ses obligations professionnelles et ne s'occupera plus du CMJ. Il devrait être le prochain élu en charge du CMJ et compte bien proposer un boum en 2022.



5^{ème} point- le Téléthon

Mr VINCENT annonce que Mr Pierre BASTIEN n'est plus référent Téléthon depuis l'année dernière et de ce fait, qu'il n'y aura pas d'activités cette année. Par contre, il se propose pour être le prochain référent et relancer un programme d'activité pour cette cause.

Il demande si l'ASV sera toujours d'accord pour organiser le traditionnel tournoi de futsal au gymnase inter communal.

Mr COME lui répond qu'il est d'accord pour continuer l'année prochaine.

Questions et informations diverses

Mme DEPUSET, professeure du cirque de l'est, fait remarquer des problèmes d'incivilités à la salle des fêtes. Lors d'un stage d'été, elle a été caillassée par des adolescents alors qu'elle donnait un cours à des enfants en bas âges. Ces mêmes adolescents ont recommencé à perturber son cours le soir même de la réunion en frappant à la porte de secours côté parking des grandes gueules. Elle a réussi avec son collègue à voir les protagonistes et ont contacté la gendarmerie qui est intervenue.

Des dégradations sur le mur de la salle des fêtes sont régulièrement constatées par les services techniques. (Tags, arrachage du crépis, dégradations de l'isolant du mur, etc...) Des déchets, des allumettes sont régulièrement retrouvés sur place.

Mr VINCENT déplore cette situation et précise que des caméras de vidéoprotection seront mises à cet endroit. Il espère que cela dissuadera les fauteurs de troubles.

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, la réunion se termine à 21 h 15



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2022 (police)

JANVIER

01 janvier 2022

Nouvel an ADNF

07 janvier 2022

Vœux du Maire

22-23 janvier 2022

Modélisme

FEVRIER

12 février 2022

St Valentin ADNF option

MARS

6 mars 2022

Passage étoiles cirque

12 mars 2022

LOTO ASV

20 mars 2022

AG Super U

AVRIL

04 avril 2022

DON DU SANG

8-9-10 avril 2022

ELECTION RESIDENTIELLE

16-17 avril 2022

RETRO LOISIRS

22-23-24 avril 2022

ELECTION RESIDENTIELLE

29-30 avril 2022

VAGNEY EXPO

MAI

1 er mai 2022

VAGNEY EXPO

JUIN

3-4-5 juin 2022

COMPETITION TIR A L'ARC

10-11-12 juin 2022

ELECTION LEGISLATIVE

17-18-19 juin 2022

ELECTION LEGISLATIVE

25 juin 2022

CONCERT EXTERIEUR(UMV) ou
MUSIQUE EN FEU

26 juin 2022

Vertétiste parking super U



JE VOIS
LA VIE EN
VOSGES

JUILLET

2 juillet 2022

3 juillet 2022

4 juillet 2022

Spectacle cirque

Open d'échecs

DON DU SANG

AOÛT

27-28 août 2022

13-14-15 août 2022

challenge

marche populaire

Centenaire ASV (option)+

SEPTEMBRE

3 septembre 2022

9 septembre 2022

30 septembre 2022

CONCERT EXTERIEUR(UMV) ou

MUSIQUE EN FEU

Boyard (option)

DON DU SANG

OCTOBRE

14-15-16 octobre 2022

22 octobre 2022

REPAS DES AINES

Bal comité des fêtes

NOVEMBRE

5 novembre 2022

19 novembre 2022

Bal ski club

AG Rando Vagney

DECEMBRE

4 décembre 2020

fêtes

St Nicolas comité des

10 décembre 2022

Spectacle cirque

17-18 décembre 2022

CONCERT DE NOEL (UMV)